

Projet pédagogique des activités périscolaires

Ecole St Martin de Queyrières 2021/2022



Directrice de l'ALP : Géraldine CROUX
presvertsperiscolaire@orange.fr

Sommaire

1 → présentation **page 3**

- 1.1 préambule
- 1.2 organisateur du projet
- 1.3 forme
- 1.4 implantation géographique
- 1.5 les locaux

2 fonctionnement du TAP **page 5**

- 2.1 inscriptions
- 2.2 planning hebdomadaire et horaires
- 2.3 nombre d'enfants inscrits
- 2.4 répartition des groupes et taux d'encadrement
- 2.5 rythme des enfants
- 2.6 activités proposées

3 objectifs **page 8**

4 critères d'évaluation **page 12**

5 modalités de suivi et communication **page 13**

1 présentation :

1.1 Préambule :

Suite à la réforme nationale réorganisant les rythmes scolaires en 2013, les **TAP** (temps d'activités périscolaires) ont été créés pour favoriser le bien-être et l'éveil des enfants. La validation du PEDT (projet éducatif du territoire) porté par la mairie de St Martin de Queyrières et tous les membres d'une même communauté éducative (parents, enseignants, coordinatrice, membre de la communauté de communes, intervenants) a abouti à la création d'un **Accueil de Loisirs Périscolaire** répondant aux réglementations des ACM (accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif).

Le projet pédagogique est l'outil de référence qui permet à chacun et chacune de comprendre les objectifs et le fonctionnement de ces activités périscolaires.

Tous les animateurs sont disponibles à la cohérence de ce projet, où l'enfant est placé au centre, à travers leur propre activité.

1.2 Organisateur du projet :

La directrice est en charge de rédiger le projet pédagogique.

Son rôle est de faire le lien entre l'équipe d'animation, les élus, le personnel de la mairie, les parents et les enseignants ; elle doit avoir une démarche d'information et de retransmission des différents problèmes rencontrés.

La directrice est chargée de planifier les activités, d'organiser, de dynamiser et diriger l'équipe d'animation, de palier aux éventuels dysfonctionnements, de faire le point sur le matériel....

Elle doit également organiser des temps de réunion, évaluer les activités, observer les points positifs et négatifs, établir des bilans sur le fonctionnement.

La directrice doit être présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les parents, les intervenants et les enfants.

1.3 Forme :

Le temps d'activités périscolaires se situe après la classe ; il convient d'en tenir compte dans la globalité de la journée tout en dépassant la dimension pratique du simple accueil type « garderie ».

Ce doit être un moment de partage convivial dans lequel l'enfant puisse s'épanouir, se découvrir et découvrir les autres, et en même temps il faut prendre en compte le fait que certains enfants n'ont pas l'énergie ou la volonté de se lancer dans des projets très ambitieux.

Les TAP s'inscrivent dans une dynamique de loisirs éducatifs, la priorité étant de prendre du plaisir tout en respectant les règles de vie communes. Les activités doivent être variées et ludiques afin de satisfaire le désir de curiosité et de découverte et favoriser l'implication et la satisfaction des enfants. C'est dans cette optique que le choix des activités par les enfants ne s'est pas imposé afin de ne pas basculer dans un esprit consumériste d'activités.

Depuis plusieurs années, une équipe d'animateurs permanents intervient dans cette école ce qui permet aux enfants de mieux connaître les adultes référents, d'évoluer au sein d'une même activité, de devenir acteur, créateur, force de proposition et donc plus autonome. Cela permet également aux intervenants d'ajuster, de renouveler leur projet d'animation en fonction des groupes et des demandes, d'adapter et de diversifier leur activité.

De nouveaux intervenants viennent compléter chaque année l'équipe ce qui contribue à maintenir une dynamique.

1.4 Implantation géographique :

Le projet pédagogique est centré sur le territoire de la commune de St Martin de Queyrières et sur son école « les prés verts » qui accueille une centaine d'enfants (117) de la maternelle au CM2.

Cette école de moyenne montagne se situe dans le massif des Ecrins. Son environnement, riche en espaces verts et boisés est un véritable atout ; il offre de nombreuses possibilités d'animations avec les enfants en pleine nature.

1.5 Les locaux :

- **Caractéristiques :**

L'école est déclarée en accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et répond donc aux normes exigées par la réglementation des ACM ; l'école est conforme aux règles d'hygiène et de sécurité.

- **Salles et espaces mis à disposition pour les activités :**

- ▣ -1 salle de sport et de motricité
- ▣ -1 salle de restaurant
- ▣ -3 ateliers dans l'école
- ▣ -4 salles dans le centre socioculturel
- ▣ -1 garderie/bibliothèque (salle avec jeux et livres)
- ▣ -1 grande cour
- ▣ 1 bibliothèque
- ▣ -1 salle de réunion
- ▣ -1 salle communale dans le village accessible à pied
- ▣ -1 jardin
- ▣ des espaces extérieurs en dessous et autour de l'école (prés, bois, ruisseau, sentiers...)

2 Fonctionnement du TAP :

2.1 Inscriptions :

Les parents inscrivent leur(s) enfant(s) au mois d'août pour la rentrée des classes auprès de la mairie, avec possibilité d'inscriptions au trimestre. Les enfants inscrits sont tenus de venir régulièrement afin d'assurer le bon déroulement des activités, par soucis de cohérence en lien avec le projet d'animation de chaque intervenant. Toute absence doit être signalée et justifiée afin de pouvoir prévenir l'animateur concerné.

2.2 Planning hebdomadaire et horaires :

- mardi et jeudi de 15h à 16h30 :

15h00→15h15 : rassemblement des intervenants avec les enfants dans la cour pour un temps « libre »

15h15→16h27 : temps d'activités encadrées par des intervenants qualifiés

Equipe pédagogique :

- 1 directrice
- 8 intervenants par séance et 18 en moyenne dans l'année
- 3 ATSEM pour les maternelles (PS et MS)

2.3 Nombre d'enfants inscrits :

- **109** (93,2% des élèves scolarisés sur l'ensemble de l'école)
 - **87** enfants (GS → CM2) →96.7%
 - **22** enfants (PS→ MS) →88%

2.4 Répartition des groupes et taux d'encadrement :

Les enfants sont répartis par groupe de niveaux de façon à créer des groupes homogènes.

Chaque enfant profite de 10 ateliers différents minimum tout au long de l'année à partir de la GS.

La composition des groupes peut changer de manière exceptionnelle en fonction d'une activité très spécifique mais dans l'ensemble, les enfants resteront dans le même groupe toute l'année scolaire et pourront bénéficier des mêmes activités que les autres en permutant à chaque période.

Il s'agit de partager et découvrir des activités après la classe et d'appréhender l'autre avec ses différences dans le vivre-ensemble.

Chaque groupe est géré par un intervenant.

Les enfants de maternelles (PS et MS) sont encadrés par 3 ATSEM qui utilisent 2 espaces ludiques et proposent par petits groupes des jeux spécifiques libres qui ne sont utilisés que lors de ces temps périscolaires du mardi et jeudi afin de leur donner des repères spatio-temporels.

C'est avant tout un espace de détente différencié des autres garderies. Les espaces utilisés restent du côté des maternelles et permettent de maintenir la sieste avec des réveils échelonnés respectant le rythme des enfants.

groupe	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9/10
niveaux	CM	CM	CE	CE	CP/CE	CP/CE	CP/GS	CP/GS	PS/MS
Nombre d'enfants	12	13	11	12	10	10	10	9	22
encadrants	1	1	1	1	1	1	1	1	3

2.5 Rythme des enfants :

lundi	7h30/8h30	8h30/12h	12h/13h40	13h40/15h30	15h30/16h30	16h30/18h15
	Garderie temps calme	classe	Repas et temps libre	classe	Garderie périscolaire	Garderie temps calme
mardi	7h30/8h30	8h30/12h	12h/13h40	13h40/15h00	15h/16h30	16h30/18h15
	Garderie temps calme	classe	Repas et temps libre	classe	Activités périscolaires	Garderie temps calme
mercredi	7h30/8h30	8h30/12h	12h/12h30			
	Garderie temps calme	classe	Garderie temps calme			
jeudi	7h30/8h30	8h30/12h	12h/13h40	13h40/15h00	15h/16h30	16h30/18h15
	Garderie temps calme	classe	Repas et temps libre	classe	Activités périscolaires	Garderie temps calme
vendredi	7h30/8h30	8h30/12h	12h/13h40	13h40/15h40	15h40/16h30	16h30/18h15
	Garderie temps calme	classe	Repas et temps libre	classe	Garderie périscolaire	Garderie temps calme

2.6 Activités proposées :

Ces temps d'activités en petit groupe permettent des rapports privilégiés (avec les adultes et avec les autres enfants de leur groupe) de ceux établis lors du temps académique ; ils sont une continuité à la sociabilisation de l'enfant et à la quête des apprentissages pour apprendre à mieux vivre ensemble.

Ces activités sont encadrées par du personnel qualifié et/ou expérimenté

- Ⓜ Atelier ré 'créatif (activités manuelles)
- Ⓜ ateliers art plastique (gravure, dessin, peinture,)
- Ⓜ ateliers sportifs (VTT, basket,rugby, gym, sports nouveaux, sports collectifs, judo, hockey, badminton...)
- Ⓜ atelier découverte de l'environnement (topographie, land art, exploration...)
- Ⓜ atelier chant
- Ⓜ atelier danse (zumba, capoëra)
- Ⓜ atelier motricité
- Ⓜ atelier bien-être, yoga, méditation
- Ⓜ atelier jardin,potager
- Ⓜ atelier jeux de société
- Ⓜ atelier jeux de plein air (luge, fabrication de cabanes,
- Ⓜ atelier italien
- Ⓜ atelier poterie
- Ⓜ atelier d'expression

2.7 Règlement intérieur :

Voir annexe 1

2.8 Consignes d'évacuation incendie :

Voir annexe 2

2.9 Modalités de confinement :

Voir annexe 3

3 Les objectifs :

3.1 Développer la cohésion de groupe, le respect et la coopération entre les enfants : « le bien vivre ensemble »

➤ Sensibiliser l'enfant au respect des autres et de lui-même

Moyens mis en place :

- Elaborer des règles de vie au sein de l'activité avec les enfants
- Ecouter les différentes propositions et prendre des décisions ensemble
- Apporter un temps d'écoute, de dialogue et de régulation
- Proposer des jeux collectifs et coopératifs
- Permettre de monter ensemble des projets collectifs et les mener à bien

➤ Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des enfants

Moyens mis en place :

- Positionner l'enfant en tant qu'acteur, lui donner des responsabilités
- Donner à l'enfant la possibilité de ne rien faire à un moment donné au sein de l'activité et d'observer les autres.
- Laisser le choix à l'enfant de s'aménager un espace détente (lecture, jeu individuel...) à condition de ne pas gêner les autres dans l'activité.
- Aménager les locaux et le matériel pour que l'enfant y ait accès sans l'intervention d'un adulte.
- Valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers de nouveaux apprentissages.
- Rappeler la nécessité de rangement du matériel et des locaux en fin de séance.

3.2 développer la curiosité et l'épanouissement de l'enfant

➤ susciter chez l'enfant l'envie de découvrir ,d'apprendre ,de partager , de dépasser les difficultés, l'envie de s'engager dans les différentes activités

Moyens mis en place :

- Proposer des activités diversifiées, nouvelles et créatrices
- Adapter l'activité en fonction du groupe d'enfants
- Aborder les activités de manière ludique, satisfaire le besoin de l'enfant de jouer

- Permettre à l'enfant d'acquiescer de nouvelles techniques
- Satisfaire le besoin de mouvement de l'enfant dans son développement psychomoteur
- Créer une dynamique de groupe

➤ Favoriser la confiance en soi et en l'intervenant/animateur

Moyens mis en place :

- besoins
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
 - Etre à l'écoute des enfants et répondre à leurs demandes et leurs besoins
 - Laisser aux enfants la possibilité de s'exprimer, de se connaître, de se familiariser avec des techniques particulières
 - Proposer des temps de parole, établir des bilans
 - Créer des spectacles avec les enfants à leur demande
 - Mettre en avant les capacités individuelles de l'enfant

3.3 éveiller la créativité des enfants

➤ susciter l'imaginaire de l'enfant

moyens mis en place :

- proposer des espaces au sein desquels la sensibilité et l'imaginaire des enfants peuvent s'exprimer
- jouer avec l'imaginaire des enfants

➤ encourager la créativité des enfants

moyens mis en place :

- jeux
- mettre à disposition du matériel, de la matière, des outils, des jeux
 - proposer différentes techniques dans les activités d'expression (théâtre, arts plastiques, expression corporelle...)

3.4 sensibiliser les enfants à l'environnement

➤ permettre aux enfants de s'émerveiller dans la nature

moyens mis en place :

- mettre à disposition des bacs pour faire un potager ou un jardin d'agrément
- encourager l'utilisation des espaces verts autour de l'école et animer « dehors »
- créer avec les matières et les éléments de la nature, utiliser les ressources naturelles et faire découvrir à l'enfant l'environnement sous une autre forme (construction de cabanes, land art, bricolage, éveil dans la nature.....)
- établir des règles de sécurité avec les enfants
- apprendre à gérer les risques
- offrir un espace pour se mouvoir, pour dépenser de l'énergie positive et acquérir des expériences sensorielles

➤ acquérir des connaissances sur son environnement

moyens mis en place :

- faire des sorties extérieures avec des intervenants qualifiés ayant des connaissances sur l'environnement, les paysages, le vivant et le territoire
- proposer des courses d'orientation avec de la topographie pour se situer dans son environnement
- sensibiliser les enfants au tri des déchets en mettant à disposition différentes poubelles
- prendre le temps d'observer, d'explorer et d'aiguiser sa curiosité

4 critères d'évaluation :

Le référentiel d'évaluation se portera sur les objectifs du projet ce qui permettra d'analyser et de communiquer sur sa pertinence et son efficacité.

Ci-joint un tableau avec différents exemples d'indicateurs pour chaque objectif opérationnel du projet.

4.1 développer la cohésion de groupe ,le respect et la coopération entre les enfants : « le bien vivre ensemble »

Sensibiliser les enfants au respect des autres et de lui-même	Favoriser la responsabilisation et l'autonomie des enfants
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est-ce que des règles de vie ont été établies au sein des activités ? Sont-elles respectées ? ✓ Les échanges entre les enfants et l'intervenant sont-ils constructifs ? ✓ Est-ce que tous les enfants participent ? ✓ Font-ils des jeux collectifs et coopératifs ? ✓ Peut-on observer une évolution positive du comportement des enfants : baisse du nombre de conflits, esprit d'équipe, meilleure écoute des consignes... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enfants prennent-ils des initiatives personnelles et pour le groupe ? ✓ Les enfants participent-ils au rangement du matériel ? ✓ Respectent-ils les locaux ? ✓ Pensent-ils à se préoccuper de leur affaires personnelles, à ne rien oublier ? ✓ Utilisent-ils du matériel mis à disposition en autonomie ?

4.2 développer la curiosité et l'épanouissement de l'enfant

Susciter chez l'enfant l'envie de découvrir, d'apprendre, de partager, de dépasser les difficultés, l'envie de s'engager dans les activités	Favoriser la confiance en soi et en l'intervenant
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les activités sont-elles variées tout au long de l'année ? ✓ Est-ce que les enfants s'enrichissent de nouvelles techniques ? ✓ Y a-t-il de la diversité au sein même d'une activité ? ✓ Les activités sont-elles abordées de manière ludique ? ✓ Les enfants vont-ils spontanément dans leur atelier ? ✓ Des progressions tant au niveau moteur que cognitif au fil des années sont-elles observées ? 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enfants se sentent-ils à l'aise avec leur intervenant ? ✓ Prennent-ils des initiatives ? ✓ Des spectacles sont-ils proposés en fin de trimestre ? ✓ Les activités proposées sont-elles adaptées aux différentes tranches d'âge ? ✓ Les enfants soumettent-ils des idées d'activités à leur intervenant ? ✓ S'autorisent-ils de demander de ne rien faire pendant l'activité ?

4.2 éveiller la créativité et l'imagination des enfants

Susciter l'imaginaire des enfants	Encourager la créativité des enfants
✓ les enfants font-ils appel à leur imaginaire dans les activités ?	✓ Les enfants utilisent-ils des outils, de la matière pour créer ? ✓ Participent-ils à la création de spectacles ?

4.3 sensibiliser les enfants à leur environnement

Permettre aux enfants de s'émerveiller dans la nature	Acquérir des connaissances sur son environnement	
✓ Les enfants investissent-ils les espaces verts avec leur intervenant ? ✓ Sont-ils demandeurs de sorties extérieures ? ✓ Les bacs du jardin potager sont-ils exploités ? ✓ Les enfants utilisent-ils les ressources naturelles pour jouer et créer ?	✓ Y a-t-il des intervenants formés en connaissances du milieu montagnard ? ✓ Sont-ils intéressés par l'échange de connaissances avec leur intervenant ? ✓ Posent-ils des questions ? ✓ Des règles de sécurité ont-elles été établies ? ✓ Les enfants repèrent ils les éventuels dangers dans la nature ?	

5 modalités de suivi et communication :

Le comité de pilotage est composé d'élus, de délégués de parents d'élèves, d'enseignants, de représentant de la communauté de commune et d'un membre d'une association de la commune.

Dans les modalités de suivi, il s'agira d'informer, d'évaluer la fréquentation, la qualité des activités, la communication aux familles, la gestion des groupes et les objectifs du projet pédagogique.

En fin d'année scolaire, une réunion du comité de pilotage aura pour objectif de faire un bilan financier et global, de présenter éventuellement un nouveau PEDT et d'envisager les perspectives à venir.

